



Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

290^e séance

Jeudi 15 janvier 2009, à 10 heures
New York

Président : M. De Klerk (Pays-Bas)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Ouverture de la session

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la session d'organisation de 2009 de la Commission du désarmement.

Comme les années précédentes, la Commission se réunit aujourd'hui pour une courte séance afin d'examiner les questions d'organisation, notamment l'élection du Président et des autres membres du Bureau pour 2009.

En ce qui concerne les présidents des organes subsidiaires de la Commission, nous avons l'intention d'entamer des consultations avec les groupes régionaux dès que l'on aura arrêté les questions à inscrire à l'ordre du jour de la session de fond, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous espérons que lorsque la session de fond débutera, nous serons en mesure de soumettre des candidatures à l'approbation de la Commission.

Je rappelle aux délégations que, conformément à la décision 52/492 de l'Assemblée générale en date du 8 septembre 1998, les présidents seront élus pour un cycle de trois ans. Cela ne fait qu'ajouter à la lourde responsabilité de présider les délibérations des groupes de travail et exige un engagement personnel sérieux de la part des futurs présidents de ces organes subsidiaires. Les membres souhaiteront peut-être commencer à réfléchir à cela.

Adoption de l'ordre du jour

Le Président (*parle en anglais*) : J'appelle maintenant l'attention de la Commission sur l'ordre du jour provisoire de la présente session d'organisation, publié sous la cote A/CN.10/L.61. C'est un ordre du jour simple, mais je voudrais demander aux membres s'ils ont des observations à faire à son sujet. Puisque tel n'est pas le cas, je considérerai que la Commission souhaite adopter l'ordre du jour qui figure dans le document A/CN.10/L.61.

L'ordre du jour est adopté.

Élection du Président et des autres membres du Bureau

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément au principe établi de roulement géographique, c'est au Groupe des États d'Europe orientale que revient l'honneur de présenter le candidat à la présidence de la Commission pour sa session de 2009. J'ai reçu de la Présidente de ce groupe une note m'informant que le Groupe est parvenu à un accord sur son candidat à la présidence de la Commission pour sa session de 2009.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Estonie, Présidente du Groupe des États d'Europe orientale.

M^{me} Intelman (Estonie) (*parle en anglais*) : En ma qualité de Présidente du Groupe des États d'Europe orientale pour le mois de janvier 2009, j'ai le plaisir

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



d'appuyer la candidature de M. Andrzej Towpik, Représentant permanent de la Pologne, à la présidence de la Commission du désarmement pour sa session de 2009.

L'Ambassadeur Towpik est depuis 2004 le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies, et il eut une carrière remarquable en tant que représentant diplomatique de la Pologne, ayant été Ambassadeur auprès de l'OTAN et de l'Union européenne. Il a également travaillé à la Mission de la Pologne auprès du siège de l'ONU à Genève. Il a également occupé plusieurs postes au Ministère des affaires étrangères à Varsovie. Outre le fait qu'il est un diplomate expérimenté, M. Towpik est également un intellectuel accompli : il est titulaire d'un doctorat de l'Université Jagellone de Cracovie.

Je suis convaincue que M. Towpik est un excellent candidat à la présidence de la Commission du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de l'Estonie d'avoir présenté la candidature de l'Ambassadeur Andrzej Towpik de Pologne à la présidence de la Commission du désarmement.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission souhaite élire par acclamation M. Andrzej Towpik Président de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission et en mon nom propre, j'ai le plaisir d'être le premier à féliciter M. Andrzej Towpik, Représentant permanent de la Pologne, de son élection à ces hautes fonctions. Je me réjouis de pouvoir exprimer l'avis généralement partagé en disant que nous attendons avec intérêt de profiter de sa riche expérience et de ses compétences diplomatiques dont, comme nous l'a dit la Représentante permanente de l'Estonie, il a fait montre à ses postes précédents. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans l'exercice de ses nouvelles et importantes fonctions. Quant à nous, nous serons prêts à lui fournir aide et conseils, le cas échéant.

J'invite maintenant M. Andrzej Towpik à prendre place à la tribune et à assumer la présidence.

M. Towpik (Pologne) assume la présidence.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : D'emblée, je remercie les membres de la Commission de m'avoir élu à la présidence de la Commission du désarmement des Nations Unies et de m'avoir confié l'importante mission de présider cette session d'organisation. Je tiens également à remercier les orateurs précédents de leurs paroles aimables et de leurs vœux de succès. Je compte sur l'appui et la coopération de tous les États membres pour réaliser les tâches et objectifs importants de la Commission.

Avant de passer à la question suivante inscrite à notre ordre du jour, je voudrais rendre un hommage bien mérité à l'Ambassadeur Piet de Klerk, qui a présidé la session de fond de 2008 de la Commission du désarmement, pour les conseils et l'impulsion qu'il a donnés à la Commission. Mes remerciements s'adressent également aux autres membres du Bureau et au secrétariat pour leurs efforts inlassables. Enfin, je remercie les délégations de l'esprit constructif et de la coopération dont elles ont fait preuve pendant la dernière année des travaux de la Commission.

Bien sûr, nous sommes tous très déçus qu'il n'ait finalement pas été possible de surmonter les quelques derniers obstacles aux succès des travaux de la Commission en 2008. En fait, il n'est pas facile d'essayer de concilier les intérêts sur des questions qui touchent les aspects fondamentaux de la sécurité. Bien que la Commission ait été incapable de forger un consensus sur deux questions, qui sont toutes deux à leur dernière année du cycle triennal, il convient de noter qu'après trois années de délibérations, nous avons été très proches d'un accord.

Dans sa présentation du projet de résolution A/C.1/63/L.48 à la Première Commission (voir A/C.1/63/PV.17), l'Ambassadeur Piet de Klerk, Président de la Commission, a souligné les éléments positifs qui ont été réalisés ainsi que le vaste consensus des États membres quant à l'importance de la Commission du désarmement en général et sur la nécessité de revitaliser ses travaux.

Cela est désormais du passé. J'invite aujourd'hui la Commission à se tourner vers l'avenir et je formulerai quelques observations générales sur la manière dont j'envisage cet avenir.

Le programme international en matière de désarmement de 2009 comprend de nombreux événements de grande importance. Le monde extérieur

– la communauté des nations – attend beaucoup de ces événements. Cet optimisme général tient à un certain nombre de facteurs. Je voudrais en mentionner quelques-uns.

Premièrement, bien que les quatre dernières années n'aient pas été les plus faciles ni les plus productives du mécanisme multilatéral international pour le désarmement, je continue de penser que le climat international actuel, tout en exigeant des mesures urgentes, est propice à la conduite de toute une série d'initiatives dans le domaine du désarmement. La communauté internationale du désarmement a connu son lot de déceptions ces dernières années, mais elle a aussi accompli des choses positives dont elle peut être fière à juste titre. Nous adhérons tous aux idéaux d'un monde plus sûr et plus pacifique, dont nous sommes déterminés à œuvrer à la réalisation.

Deuxièmement, l'incapacité de la Conférence du désarmement et de la Commission du désarmement à obtenir des résultats tangibles a fait qu'il est désormais particulièrement urgent que la communauté internationale réforme et revitalise le mécanisme de désarmement de manière à ce qu'il commence à répondre de façon appropriée aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité mondiales. Ce nouvel élément s'ajoute à la lourde responsabilité qui nous incombe à tous, à titre collectif et à titre individuel. Ce qui se passe à l'intérieur de ces murs ne constitue pas un événement isolé, mais fait partie intégrante de l'action menée en faveur du désarmement à l'échelon mondial, et ce à tous les niveaux, gouvernemental et non gouvernemental.

Troisièmement, l'apparition de nouveaux types de menaces, leur rapide accession au sommet des préoccupations relatives à la sécurité, et la nécessité d'y faire face sans délai ont fait naître un nouveau climat d'attentes encore plus fortes dans les milieux de la politique et du désarmement, dans les organisations non gouvernementales, les universités et la société civile, en d'autres termes, au sein de l'opinion publique en général. Nous espérons que cette ambiance chargée d'espoirs aura une influence positive sur les travaux de la Commission du désarmement en 2009.

Je voudrais ici rappeler le large appui dont a bénéficié la Commission du désarmement de la quasi-totalité des délégations durant la session de la Première Commission. Même les critiques formulées à l'encontre de la Commission ont été constructives.

Personne n'a remis en question son bien-fondé. Au contraire, les délégations ont mis l'accent sur les lacunes et ont débattu avec pragmatisme des manières et des moyens de rendre les travaux de la Commission plus adaptés aux réalités et aux problèmes urgents de sécurité. La façon dont nous envisageons le déroulement des travaux de la Commission du désarmement en 2009 repose sur l'appui et sur la bonne volonté qui ont été exprimés.

Je propose à présent que nous passions à la troisième question inscrite à notre ordre du jour, l'élection des autres membres du Bureau de la Commission du désarmement pour 2009.

Comme pour le Président, les autres membres du Bureau sont aussi élus selon le principe établi du roulement géographique. Par conséquent, c'est au tour du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États de désigner le Rapporteur de la Commission pour la session de fond de 2009.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Cuculle (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais vous féliciter de votre élection.

Au nom du Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois de janvier 2009, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature approuvée de l'Ambassadeur Piet de Klerk, des Pays-Bas, au poste de Rapporteur de la Commission pour 2009. Je pense que l'Ambassadeur de Klerk est bien trop connu pour avoir besoin de le présenter, ayant à l'esprit l'excellent travail qu'il a accompli en tant que Président de la Commission du désarmement à sa session de 2008, qui a été reconnu pas l'ensemble des membres de la Commission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Italie d'avoir proposé, au nom de son Groupe, la candidature de M. Piet de Klerk, Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, au poste de Rapporteur de la Commission pour sa session de 2009.

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire M. Piet de Klerk Rapporteur de la Commission pour sa session de fond de 2009.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite M. Piet de Klerk à prendre place à la tribune. J'aimerais ajouter, à titre personnel, que cette élection est une excellente décision.

Je suggère que nous procédions maintenant à l'élection des vice-présidents. J'ai été informé de ce que les consultations se poursuivent au sein du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Asie, du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, sur les candidatures possibles aux postes de vice-président. Nous aborderons donc la question ultérieurement.

En ce qui concerne le candidat au poste de vice-président pour le Groupe des États d'Europe orientale, j'informe la Commission que le Groupe a, à l'issue de consultations, choisi un candidat pour le poste de vice-président attribué à ce Groupe.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Estonie.

M^{me} Engelmann (Estonie) (*parle en anglais*) : Je suis heureuse d'annoncer que le Groupe des États d'Europe orientale a choisi de présenter la candidature de M. Ogtay Ismayil-Zada, représentant de l'Azerbaïdjan, au poste de vice-président de la Commission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de l'Estonie d'avoir annoncé la candidature du représentant de l'Azerbaïdjan au poste de vice-président de la Commission.

Si je n'entends pas d'objections, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire par acclamation M. Ogtay Ismayil-Zada, représentant de l'Azerbaïdjan, vice-président de la Commission pour la session de fond de 2009.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je crois comprendre que les consultations vont se poursuivre au sein des autres groupes régionaux pour désigner les candidats possibles aux postes de vice-président. Comme je l'ai déjà indiqué, nous reviendrons sur cette question à une date ultérieure.

Je voudrais, au nom de la Commission, féliciter chaleureusement les membres du Bureau qui ont été élus et je leur souhaite plein succès dans l'exercice de leurs fonctions. J'attends avec intérêt de travailler avec eux et avec tous les autres membres du Bureau.

Examen de la résolution relative à la Commission du désarmement adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session

Le Président (*parle en anglais*) : Comme les membres de la Commission le savent, l'Assemblée générale a adopté une résolution portant spécifiquement sur les travaux de la Commission. Par souci de clarté et pour l'information des membres de la Commission, je voudrais me référer à cette résolution, c'est-à-dire la résolution 63/83, intitulée « Rapport de la Commission du désarmement », qui a été adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 2008, au titre du point 91 a) de l'ordre du jour. Les paragraphes pertinents de la résolution, à savoir les paragraphes 7, 8 et 9, se lisent comme suit :

« [L'Assemblée générale recommande] que la Commission du désarmement inscrive à l'ordre du jour de sa session de fond de 2009 une question intitulée « Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième Décennie du désarmement », conformément à la résolution 61/67;

Recommande également que la Commission du désarmement intensifie ses consultations afin de parvenir à un accord sur les autres points de l'ordre du jour, conformément à la décision 52/492 de l'Assemblée générale, d'ici au début de sa session de fond de 2009; [et]

Prie la Commission du désarmement de se réunir en 2009 pendant trois semaines au plus, à savoir du 13 avril au 1^{er} mai, et de lui présenter un rapport de fond à sa soixante-quatrième session ».

Je viens de présenter les grandes lignes de la résolution qui contient le mandat des travaux à venir de la Commission du désarmement.

Je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent faire des déclarations ou des observations sur ce que j'ai dit jusqu'à présent.

M. Komárek (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays de l'Union européenne.

Tout d'abord, nous voudrions exprimer nos sincères remerciements à l'Ambassadeur Piet de Klerk, Président sortant de la Commission du désarmement, pour les efforts inlassables qu'il a déployés tout au long de la précédente session. Nous voulons aussi vous

féliciter chaleureusement, Monsieur l'Ambassadeur Andrzej Towpik, pour votre élection en tant que Président. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, les travaux de la Commission pourront progresser. Nous saisissons cette occasion pour vous assurer du plein soutien des pays de l'Union européenne. L'Union européenne attend avec intérêt de travailler en étroite coopération avec vous pour mener à bien nos travaux. Par ailleurs nous félicitons le Vice-Président et le Rapporteur de leur élection et nous leur souhaitons plein succès dans l'exercice de leurs fonctions.

L'Union européenne est attachée à l'instauration d'un système multilatéral de désarmement et de sécurité efficace. L'Union européenne espère que les organisations, les régimes et les traités internationaux joueront pleinement leur rôle pour répondre aux menaces à la paix et à la sécurité internationales et que tous les efforts seront mis en œuvre pour faire pleinement respecter les obligations énoncées dans les traités internationaux sur le désarmement et la non-prolifération.

Nous avons la responsabilité de saisir toutes les occasions qui se présentent pour renforcer les mécanismes de désarmement et nous attaquer aux défis existants et aux nouvelles menaces. Au cours de la précédente session de fond de la Commission, l'Union européenne a joué un rôle constructif et, jusqu'au dernier moment, a appuyé les efforts en vue de parvenir à un consensus.

Dans le même esprit, l'Union européenne est disposée à prendre une part active au processus qui s'engage aujourd'hui dans le cadre des efforts plus vastes déployés pour aborder les questions de non-prolifération et de désarmement. Nous appuyons, Monsieur le Président, votre proposition d'entamer des consultations relatives à l'ordre du jour des réunions à venir.

Pour terminer, Monsieur le Président, nous vous souhaitons plein succès dans le travail qui vous attend et nous voudrions vous exprimer une fois encore le plein appui des pays de l'Union européenne.

M. Ruddyard (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom du Mouvement des pays non alignés, je voudrais, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre élection en tant que Président de la Commission du désarmement. Nous félicitons également les autres membres du Bureau qui ont déjà été élus, à savoir un Vice-Président et le Rapporteur.

En outre, je saisis cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Piet de Klerk et tous les autres membres du Bureau des efforts qu'ils ont déployés durant la session précédente, permettant ainsi que les travaux de la Commission se déroulent sans heurt et dans une atmosphère positive.

Par ailleurs, je voudrais réaffirmer l'importance et la pertinence de la Commission du désarmement en tant qu'unique organe délibérant spécialisé du mécanisme multilatéral des Nations Unies pour le désarmement. J'espère que notre session sera fructueuse.

Nous vous serions reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir préciser davantage la manière dont vous souhaitez mener vos travaux durant la présente session afin que la Commission puisse arrêter un ordre du jour pour la session de fond qui commencera à la mi-avril. Je voudrais également rappeler que le Mouvement des pays non alignés a présenté ses idées préliminaires concernant l'ordre du jour de la Commission. Nous aimerions savoir si d'autres Groupes souhaitent les commenter.

Enfin, Monsieur le Président, le Mouvement des pays non alignés coopérera de manière constructive avec vous et avec les autres membres pour le succès des travaux de la Commission du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je reviendrai à la question soulevée par le représentant de l'Indonésie lorsque nous aurons examiné la question suivante inscrite à notre ordre du jour.

M. Al-Jumily (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la session de 2009 de la Commission du désarmement. Je tiens également à féliciter le Vice-Président et le Rapporteur qui viennent d'être élus. Ma délégation se déclare prête à coopérer pleinement avec vous dans le cadre de nos travaux à venir durant la présente session.

Je tiens à saisir cette occasion pour déclarer que mon pays a, le 13 janvier, déposé son instrument de ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2009 de la Commission du désarmement

Le Président (*parle en anglais*) : L'ordre du jour provisoire pour la session de fond de 2009 de la Commission du désarmement est publié sous la cote A/CN.10/L.62. Comme les membres peuvent le constater, l'ordre du jour provisoire comprend un point recommandé par l'Assemblée générale dans la résolution 63/83, « Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième Décennie du désarmement ». Deux points, à savoir les points 5 et 6, restent à remplir car nous avons la tâche de nous mettre d'accord sur les questions de fond de la session à venir.

Tous les trois ans, la Commission et ses membres sont appelés à décider des questions de fond qui feront l'objet de débats. Chaque fois, par le passé, la Commission a réussi à surmonter les divergences naturelles et à adopter des sujets dignes de notre attention soutenue. Le plus souvent, le compromis est le fruit d'un processus de négociation long et laborieux, mais de temps à autre la vie nous impose des questions d'une importance aiguë qui ne nous laissent pas le luxe des longs retards. J'espère que c'est le cas cette année. Néanmoins, je demande aux délégations de déployer des efforts ciblés, soutenus et axés sur les résultats.

À cet égard, je tiens à remercier mon prédécesseur, l'Ambassadeur Piet de Klerk, qui, avec l'aide du Bureau, avait procédé à une série de consultations préliminaires avec les représentants des groupes régionaux. J'ai l'intention d'entamer nos consultations immédiatement, et je suis sûr que les États membres pourront se mettre d'accord sur ces questions à temps pour le début de la session de fond.

En l'absence d'autres observations, je considérerai donc que la Commission souhaite procéder de cette façon et prendre note de l'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2009, publié sous la cote A/CN.10/L.62, étant évidemment entendu que l'ordre du jour sera complété plus tard et adopté officiellement une fois que les deux questions de fond restantes auront été arrêtées.

Il en est ainsi décidé.

Questions d'organisation

Le Président (*parle en anglais*) : La Commission du désarmement des Nations Unies est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale qui se réunit

annuellement. Ses sessions sont financées sur le budget ordinaire et ne nécessitent aucun financement supplémentaire. En outre, conformément à la décision 54/492 de 1998, les sessions annuelles de fond de la Commission doivent durer trois semaines. Par conséquent, pendant la session de 2009, la Commission travaillera selon sa pratique habituelle, c'est-à-dire une session de trois semaines pleines.

C'est donc fort de ces éléments que le Secrétariat a choisi les dates du 13 avril au 1^{er} mai pour la session de fond de 2009. Le dernier jour de la première semaine est le vendredi 17 avril, date du vendredi saint orthodoxe, et il n'y aura pas de réunion ce jour-là. Je voudrais préciser que ces dates ont été choisies en tenant compte du calendrier des manifestations concernant le désarmement pour l'année à venir et notamment de la session de 2009 du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui aura lieu immédiatement après la session de fond de la Commission. Les délégations sont priées de bien vouloir prendre note de ces dates.

En ce qui concerne les organes subsidiaires de la Commission, j'ai l'intention d'aborder cette question dès que nous nous serons mis d'accord sur les questions de fond de l'ordre du jour. Cette consultation aura pour but de décider des organes subsidiaires nécessaires et des modalités de leurs réunions.

Je vais tenter de répondre à la question posée plus tôt par le représentant de l'Indonésie. Je tiens à souligner que nous laissons de côté pour de plus amples consultations les questions suivantes : premièrement, compléter l'ordre du jour avec les questions de fond restantes; deuxièmement, prendre une décision sur les organes subsidiaires, ce qui dépendra évidemment de l'accord sur les questions de fond; et enfin, élire les vice-présidents désignés par les autres groupes, ainsi que les présidents des organes subsidiaires.

J'entends commencer ces négociations dès que possible. J'espère que nous mènerons des débats très fructueux qui nous permettront de résoudre tous les problèmes en suspens.

Je donne la parole à ceux qui souhaitent formuler des observations sur les futurs travaux de la Commission du désarmement.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis, à l'instar des autres

délégations, de saluer votre élection à la direction de la Commission, Monsieur le Président, et de remercier sincèrement votre prédécesseur, son Bureau et tous les membres dévoués du Secrétariat pour leur précieux travail.

Nous tenons à souligner que l'absence de consensus ne saurait être attribué au manque d'efficacité ou d'utilité de la Commission du Désarmement. Cela indique plutôt à quel point les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont épineux et complexes. Puisque nous abordons une nouvelle année, nous devons être saisis de cette question. Mais, notre volonté de parvenir à une conclusion ne devrait pas nous amener à passer sous silence certaines questions et nous ne devons pas non plus prétendre qu'il n'existe pas certaines divergences.

Cela étant dit, j'ai quelques questions sur l'ordre du jour provisoire. Tout d'abord, quel serait le format des négociations et des consultations que vous avez l'intention de mener? Allons-nous avoir d'autres réunions avant la session de fond d'avril? Cela sera-t-il fait par des contacts informels ou par un échange de courriels? Comment cela va-t-il être fait?

L'autre observation que je souhaitais faire est la suivante : comme le représentant de l'Indonésie l'a fait remarquer, le Mouvement des pays non alignés a présenté certaines propositions. Nous n'avons pas présenté ces propositions de façon impromptue; elles ont été préparées avec soin. Mais jusqu'à présent, il n'y a eu aucune réaction à ces propositions.

Comme M. de Klerk a mené des consultations suivies avec divers groupes régionaux, nous nous attendions à avoir, à l'heure d'aujourd'hui, une certaine idée de la réaction des autres groupes régionaux aux propositions du Mouvement des pays non alignés. Sont-ils d'accord avec ces propositions dans leur ensemble? Veulent-ils certaines mises au point ou améliorations? Les rejettent-ils catégoriquement? Si c'est le cas, ont-ils formulé des contre-propositions?

Je le dis en me fondant sur ce que nous avons constaté durant la session précédente de la Commission du désarmement : si nous nous abstenons d'aborder ces questions jusqu'en avril – et nous aurons peu de temps pour le faire à ce moment-là – alors nous risquons de perdre beaucoup de temps en querelles de procédure, et, avant tout, décider de ce que nous devons débattre,

en débattre et ensuite dégager un consensus, chose qui n'est pas aisée.

Je souhaitais juste souligner ces points. Nous pensons qu'ils sont importants et que nous devons les garder à l'esprit.

Le Président (*parle en anglais*): Afin de répondre rapidement aux remarques faites par le représentant du Pakistan, je tiens à souligner que j'ai l'intention, comme je l'ai dit auparavant, d'entamer les consultations dès que possible. Je crois comprendre que le format des consultations sera différent selon les cas. Nous rencontrerons évidemment les groupes régionaux en premier, mais, si, à n'importe quel moment pendant les débats, nous pensons qu'il est nécessaire d'organiser des réunions informelles, nous le ferons. Et, évidemment, je suis ouvert, tout comme les autres membres du Bureau, aux observations que les délégations souhaiteraient faire. Nous sommes donc prêts à considérer toutes les formes possibles de consultations, et nous serons heureux d'y participer.

Deuxièmement, comme le représentant du Pakistan l'a souligné à juste titre, j'ai l'intention de conclure ces consultations bien avant le début de la session d'avril pour veiller à ce que la session d'avril soit consacrée à un travail sérieux, plutôt qu'à l'examen de questions restées en suspens avant la session d'avril.

Aucune autre délégation ne semble vouloir prendre la parole. Il serait donc peut-être souhaitable que la Commission lève la présente session d'organisation afin que le Bureau et les délégations puissent poursuivre leurs consultations sur ces questions de manière à prendre des décisions le plus rapidement possible.

S'il n'y a pas d'autres questions urgentes à aborder, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite clore sa session d'organisation de 2009 et régler les questions d'organisation encore en suspens à une date ultérieure.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*): La prochaine séance de la Commission du désarmement, ainsi que son format, sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

La séance est levée à 11 h 5.